

<b>SÉANCE DU 2020-03-02</b>
-----------------------------

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 2<sup>e</sup> jour du mois de mars deux mille vingt à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 02 mars 2020**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 2020-02-03
3. Lecture et adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois.
5. Voirie Chemin Nord de la rivière Humqui
6. Dérogation mineure madame Julie Lévesque
7. Dérogation madame Monique Dionne
8. Pneu pour la niveleuse
9. Vente pour taxe
10. Permis d'intervention et de voirie année 2020
11. Rapport du vérificateur et rapport financier exercice 2019
12. Embauche de personnel
13. Mandat Innovation Améric
14. Demande d'ouverture de chemin
15. Adoption du règlement d'emprunt no 337-20 intitulé : Réfection du chemin Nord de la Rivière Humqui et du rang Lafrance.
16. Don
17. Correspondance
18. Varia
19. Période de questions.
20. Levée de l'assemblée

**2020-03-042**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'adopter l'ordre du jour.

2020-03-043

## 2. Adoption du procès-verbal du 2020-02-03

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal 2020-02-03 tel que rédigé.

2020-03-044

## 3. Lecture et adoption des comptes du mois

9033-5696	94.14
9051-6196 QUEBEC INC	22.43
AIR LIQUIDE	23.67
ALLIANCE FORESTIÈRES NEMTAYÉ	2 756.69
ANDRÉ ROY ÉLECTRIQUE INC	236.59
ME DOMINIQUE-ANNE ROY	2 026.38
ATELIER DE SOUDURE GILLES ROY	163.36
AUTO PART PLUS	67.32
BRANDT MONT-JOLI	41 990.68
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	89.13
CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS,	12 376.86
CAMTECH CONSULTANTS GÉNIE	4 058.42
CARQUEST PIECES D'AUTOS	188.63
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	234.97
CONCIERGERIE D'AMQUI INC.	517.39
DICOM EXPRESS INC.	52.01
DIDIER DODGE CHRYSLER INC.	2 120.91
ÉCOLE ENTREPRISE	663.41
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	359.58
ÉLECTRONIQUE MERCIER	109.65
LES ENTREPRISES L. MICHAUD	350.67
EXCAVATION R. RIOUX & FILS ENR	1 403.28
FONDS D'INFO SUR LE TERRITOIRE	4.00
GARVEX INC.	289.74
GESTION JEAN ET LAPIERRE	1 465.64
GROUPE ULTIMA INC.	26 892.00
GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	687.54
GROUPE YVES GAGNON	70.32
HARNOIS ÉNERGIE	8 950.38
HYDRO QUEBEC	13 747.41
LES PRODUITS MÉTALLIQUES A.T.	167.25
LES SERVICES KOPILAB	261.57
LIBERTEVISION INC.	146.60
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	16.83
RICHARD MARQUIS	156.76
MÉCANO MOBILE R.L. INC.	860.04
MEDIAL SERVICES-CONSEIL-SST	521.11
MESSER	17.19
NAPA PIÈCES D'AUTO	16.04
NORTEC INDUSTRIEL	1 173.83
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION	3 553.10
RCAP LEASING	204.66
RÉNO-VALLÉE INC.	31.29
LE RÉSEAU BIBLIO	5 450.39
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR	182.37
TELUS	58.01
TENCO INC	289.49
TRANSPORT GERALD SIROIS	425.35
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	267.54

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de janvier 2020 pour un total de 94 722.45\$ et d'en autoriser le paiement et d'ajouter la facture 6700186 de Brandt au montant de 42 311.27.

#### 4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire et monsieur le directeur général répondent aux questions du public.

2020-03-045

#### 5. Voirie Chemin Nord de la Rivière Humqui

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**Attendu que** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**Attendu que** la municipalité de Saint-Léon-le-Grand choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

**Pour ces motifs**, Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2020-03-046

#### 6. Dérogation mineure madame Julie Lévesque

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter la dérogation mineure numéro DPDR 190776 pour autoriser la vente d'une partie du lot 4731301 ce qui donnera pour le lot un résiduel de 1102.2 m<sup>2</sup>

2020-03-047

#### 7. Dérogation madame Monique Dionne

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter la dérogation mineure numéro DPDR 200003 pour régulariser l'implantation du gazébo dans la cour arrière de la résidence située à 1,21 mètre du patio et a une distance d'environ de 2.71 mètres de la résidence. De plus, pour régulariser le revêtement du gazebo de type panneaux de polycarbonate translucides.

2020-03-048

#### 8. Pneu pour la niveleuse

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par madame la conseillère Louise Bérubé et résolue unanimement d'acheter des pneus pour la niveleuse.

2020-03-049

#### **9. Vente pour taxe**

Il n'y a pas de vente pour taxe

2020-03-050

#### **10. Permis d'intervention et de voirie année 2020**

**Attendu que** la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports ;

**Attendu que** la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**Attendu que** la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports;

**Attendu que** la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

**Attendu qu'il** est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère.

#### **Pour ces motifs**

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyé par monsieur le conseiller -- Georges Barrette et résolue unanimement de demander au ministère des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2020 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et qu'à cette fin, autorise Jean-Noël Barriault à signer lesdits permis d'intervention.

2020-03-051

#### **11. Rapport du vérificateur et rapport financier exercice 2019**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'adopter le rapport du vérificateur et le rapport financier préparés par la firme Mallette pour l'exercice financier 2019

2020-03-052

#### **12. Embauche de personnel**

Monsieur Aubert Turcotte se retire de la table de conseil pour ce point.

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement d'embaucher William Turcotte a temps partiel pour l'entretien d'hiver.

2020-03-055

#### **13. Mandat Innovation Améric**

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Paul-André Fillion et résolue unanimement de mandater Innovation Améric pour le projet de la bibliothèque

2020-03-054

#### **14. Demande d'ouverture de chemin**

Monsieur le conseiller Paul-André Fillion propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement de procéder à l'ouverture du rang 2 le plus tôt possible.

2020-03-055

#### **15. Adoption du règlement d'emprunt no 337-20 intitulé : Réfection du chemin Nord de la Rivière Humqui et du rang Lafrance.**

**Attendu que** des travaux de voirie sur le rang Lafrance et le chemin Nord de de la rivière Humqui sont nécessaires;

**Attendu que** le ministère des Transports accorde une subvention totale et payable comptant de 1 235 568.00\$ tel que stipulé dans les lettres du ministre et annexées au présent règlement comme étant l'annexe 1

**Attendu que** l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2020-02-03 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**Par conséquence** Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin et résolue unanimement d'adopter le règlement 337-20 et qui décrète ce qui suit :

**Article 1 :** Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2 :** Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie pour un montant total de 1 378 343.00\$ incluant les frais d'emprunt temporaire sur le rang Lafrance et le chemin Nord de la rivière Humqui selon les estimés numéro 7.3-7030-18-44 et 7.3-7030-18-45 préparés par monsieur Alexandre Tremblay ingénieur et annexés au présent règlement comme étant l'annexe 2

**Article 3 :** Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 142 775.00\$ \$ sur une période de 10 ans incluant les frais d'emprunt temporaire.

**Article 4 :** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**Article 5 :** Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**Article 6 :** Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### **16. Dons**

Il n'y a pas de don

#### **17. Correspondance**

La correspondance est lue.

#### **18. Varia**

Il n'y a pas de varia

#### **19. Période de questions**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents à la séance.

2020- 03-056

**20. Levée de l'assemblée.**

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par monsieur le conseiller Georges Barrette et résolue unanimement de lever la séance.

---

Jean-Côme Lévesque, maire

---

Jean-Noël Barriault, directeur  
général et secrétaire-trésorier